

Le 16 juin 2011

Cher élève,

Le Parlement des élèves désire t'annoncer qu'en guise de préparation à la prochaine année scolaire, tu pourras réserver ton casier pour l'an prochain les 23 et 24 juin de 11 h à 13 h si tu choisis de payer ta cotisation à ce moment.

Le Parlement des élèves demande **une cotisation (en argent comptant ou par mandat de poste seulement) de 50 \$ par élève ou 75 \$ pour 2 enfants ou 100 \$ par famille**. Elle te permet de participer à toutes les activités organisées par le Parlement, de recevoir le code de vie de l'école (un outil très important pour tous les élèves) et d'obtenir ta carte étudiante afin de pouvoir participer aux activités. Souviens-toi aussi que sans cette cotisation, tu ne pourras pas participer aux activités du Parlement et tu ne pourras pas faire partie d'une équipe sportive! Pour les cas particuliers, tu peux communiquer avec un membre de la direction.

Tu pourras payer cette cotisation les 23 et 24 juin pour ensuite choisir le casier de ton choix. Premier à payer sa cotisation ; premier à réserver son casier ! S'il t'est impossible de payer ta cotisation à ce temps, tu pourras le faire dès le 6 **septembre**. Le choix des casiers sera par contre fait seulement lorsque ta cotisation sera payée.

Nous t'invitons à discuter de cette lettre avec tes parents et nous te souhaitons de bonnes vacances. Au plaisir de te voir en septembre!

Le directeur,



Brian Philipow